



ELECTRICITÉ



ELECTRONIQUE



ENERGIES RENOUVELABLES



# EDITO

Ali EL HARTI  
Président de la FENELEC

## Un moment charnière pour nos métiers

L'année 2026 s'ouvre dans un contexte déterminant pour le Maroc et pour les secteurs que représente la FENELEC. Le Royaume accélère ses transformations industrielles, énergétiques et infrastructurelles, et les choix opérés aujourd'hui façonneront durablement la compétitivité et les chaînes de valeur de demain.

Dans cette dynamique, les métiers de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables occupent une place centrale. Ils accompagnent les grands projets nationaux, soutiennent la transition énergétique et contribuent directement à la souveraineté industrielle du pays.

L'exercice 2025 a marqué une étape de consolidation pour la FENELEC. Il a renforcé notre crédibilité institutionnelle, structuré nos filières et approfondi le dialogue avec les pouvoirs publics. Cette dynamique confirme une réalité essentielle : la FENELEC est aujourd'hui la maison commune d'un écosystème cohérent, réunissant industriels, distributeurs, installateurs, intégrateurs, ingénieries et compétences exportatrices.

Cette complémentarité est une force. Sans industrie performante, il n'y a pas de souveraineté. Sans distribution efficace, intégration maîtrisée et installation de qualité, il n'y a pas de projets réussis. C'est cette articulation des métiers qui permet de transformer les ambitions nationales en réalisations concrètes, fiables et durables.

Les grands chantiers engagés par le Royaume - énergies renouvelables, infrastructures électriques et hydriques, villes intelligentes, mobilité électrique, efficacité énergétique - appellent des solutions innovantes et compétitives, portées par un tissu industriel capable de monter en gamme et d'innover.

Dans ce contexte, l'électronique s'impose comme un levier stratégique. Automobile, ferroviaire, énergie ou industrie intelligente sont désormais indissociables de systèmes électroniques performants. Cette opportunité ne peut être saisie que collectivement, par la structuration et une vision partagée au sein de la FENELEC.

Ce numéro de FENELEC Info illustre cette dynamique. Il témoigne d'une Fédération engagée sur les enjeux d'export, de normalisation, de formation et d'innovation, au service direct de ses membres.

Enfin, la confirmation de la souveraineté du Royaume sur son Sahara ouvre de nouvelles perspectives de développement, notamment dans les énergies renouvelables, le stockage et les réseaux intelligents. La FENELEC est pleinement mobilisée pour accompagner cette dynamique.

Agir ensemble aujourd'hui, c'est bâtir le futur énergétique et industriel du Maroc.

## Assemblée Générale Ordinaire de la FENELEC : Bilan 2025 et perspectives 2026

Casablanca, le jeudi 8 janvier 2026, La FENELEC a tenu à Casablanca, son Assemblée Générale Ordinaire (AGO) sous le thème « FENELEC : Bilan et Cap 2026 ». Ce rendez-vous majeur de la vie fédérale a été marqué par une mobilisation significative des membres, témoignant de la dynamique et de la cohésion de la Fédération.



Cette Assemblée a été l'occasion de dresser le bilan de l'exercice 2025 à travers l'examen et l'approbation des rapports moral et financier, ainsi que l'octroi du quitus aux organes de

Suite sur Page 2

## FENELEC : une dynamique export renforcée et une vision stratégique tournée vers l'international



En janvier 2026, la FENELEC a marqué une étape clé dans le pilotage et le déploiement de sa stratégie export, à travers deux temps forts organisés à Casablanca et à Fès, illustrant une dynamique collective, structurée et résolument orientée résultats.

Le 8 janvier 2026 à Casablanca, la FENELEC a réuni plus de 110 entreprises membres à l'occasion de la présentation du bilan des actions export menées en 2025 et des orientations stratégiques pour l'année 2026. Cette rencontre, animée par M. Mohammed Zegzouti, Président de la Commission Export, Partenariat et Communication, a constitué un moment de transparence, d'évaluation et de projection.

Suite sur Page 2

## FENELEC au Conseil d'Administration de l'IMANOR

Rabat, le 12 janvier 2026. La FENELEC a pris part au Conseil d'Administration de l'Institut Marocain de Normalisation IMANOR, tenu au siège du Ministère de l'Industrie et du Commerce à Rabat, sous la présidence de M. Ryad Mezzour, Ministre de l'Industrie et du Commerce.

Cette réunion a permis d'examiner notamment le bilan des réalisations 2025 et de valider aussi le plan d'action et le budget 2026, dans un esprit de concertation et de vision partagée.

À cette occasion, la FENELEC a salué le travail remarquable des équipes de l'IMANOR et a réaffirmé la qualité de sa collaboration avec eux, fondée sur une conviction commune : "les normes et la certification constituent des leviers essentiels de la souveraineté industrielle, de la compétitivité et d'une concurrence saine."



Suite sur Page 2

## Assemblée Générale Ordinaire de la FENELEC : Bilan 2025 et perspectives 2026

Suite de la Page 1

Les travaux se sont inscrits dans un esprit de transparence, de responsabilité et de vision prospective, permettant également de présenter les orientations stratégiques et les priorités de l'année 2026. Ces échanges ont confirmé la volonté de la FENELEC de renforcer son rôle d'accompagnement, de représentation et de défense des intérêts du secteur.

Moment solennel de cette Assemblée Générale, la lecture de la lettre d'allégeance adressée à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a réaffirmé l'attachement indéfectible des membres de la FENELEC au Trône Alaouite, ainsi que leur engagement constant au service du développement économique et industriel du Royaume.



Les débats ont été enrichis par des interventions à forte valeur ajoutée. À cette occasion, M. Abderrahim TAÏBI a présenté le nouveau Label Made in Morocco, identifié comme un levier stratégique pour la valorisation de l'offre nationale et le renforcement de la compétitivité des entreprises. De son côté, M. El Mehdi FAKIR a livré une analyse claire et opérationnelle des principales dispositions de la Loi de Finances 2026, apportant des éclairages concrets et utiles aux opérateurs du secteur.

La FENELEC a également salué la contribution de ses partenaires Inwi et Crédit du Maroc, dont les interventions s'inscrivent dans le prolongement des conventions signées lors des salons Elec Expo, EneR Event et Tronica Expo 2025, au bénéfice direct des entreprises adhérentes.



Au terme de cette Assemblée Générale Ordinaire, la FENELEC a exprimé sa reconnaissance à l'ensemble de ses membres pour leur présence soutenue, leur engagement et la qualité des échanges, reflets de la vitalité et de la cohésion de la Fédération.

À travers ce rendez-vous, elle réaffirme sa détermination à défendre les intérêts de ses adhérents et à tracer, de manière concertée, le cap de l'avenir des secteurs de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables.

## FENELEC au Conseil d'Administration de l'IMANOR

Suite de la Page 1

La FENELEC a également confirmé sa mobilisation auprès de l'IMANOR autour d'actions structurantes, notamment :

- le renforcement de la présence du COMELEC sur la scène internationale de la normalisation,
- le positionnement du Maroc comme acteur de référence en matière de normalisation à l'échelle africaine,
- la sensibilisation des entreprises aux enjeux stratégiques des normes et de la certification,
- le développement et la reconnaissance internationale du système marocain de vérification des bilans carbone.

Enfin, la FENELEC s'est réjouie du lancement du Label Made in Morocco et s'engage à œuvrer activement à sa promotion auprès des entreprises de ses secteurs, avec l'ambition d'en faire un véritable accélérateur d'accès à la commande publique pour les entreprises industrielles marocaines.

Ensemble, poursuivons la construction d'une industrie marocaine compétitive, durable et alignée sur les standards internationaux.

## FENELEC : une dynamique export renforcée et une vision stratégique tournée vers l'international

Suite de la Page 1

Les échanges ont permis de mettre en évidence une dynamique export progressive et structurée, fondée sur des indicateurs de performance clairement définis et un portefeuille d'actions opérationnelles à fort impact. Parmi les réalisations majeures figurent la participation coordonnée à des salons internationaux, l'organisation de missions B2B et B2G ciblées, l'accueil de missions entrantes d'acheteurs africains, le déploiement de programmes de formation à l'export et le renforcement des partenariats institutionnels, tant au niveau national qu'international.



Dans la continuité de cette dynamique, et conformément à sa feuille de route ambitieuse et territorialisée, la FENELEC a dévoilé, le 22 janvier 2026 à Fès, son plan de déploiement Export 2025-2027 lors d'une Matinée économique ayant mobilisé un large éventail d'opérateurs publics et privés, d'acteurs institutionnels et de représentants du tissu industriel de la région Fès-Meknès.

La présentation de la stratégie export, assurée par M. Khalil El Guermaï, Directeur Général de la FENELEC, a mis en lumière une vision claire visant le renforcement durable de la présence internationale des entreprises marocaines des filières électriques, électroniques et énergétiques. Cette feuille de route ambitionne une croissance de 30 % du chiffre d'affaires à l'export à l'horizon 2027, ainsi qu'une augmentation de 25 % du nombre d'entreprises exportatrices.

Le programme 2026 est conçu comme une phase d'accélération et de consolidation, avec des mécanismes de soutien différenciés et adaptés aux différents profils d'exportateurs, dans une logique de proximité et d'efficacité opérationnelle.



Portée par un écosystème mobilisé pour le développement des exportations, la Matinée a été ouverte par le mot de bienvenue de M. Ahmed Squalli, Administrateur de la FENELEC et Président de sa Commission Fiscalité & Juridique. Les interventions du Délégué régional du Ministère de l'Industrie et du Commerce, du Président de la CGEM Fès-Meknès et du Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services Fès-Meknès ont permis de replacer la stratégie export de la FENELEC dans son environnement territorial, en mettant en avant le potentiel industriel régional, les dispositifs d'appui à l'investissement et à l'export, ainsi que le rôle stratégique du capital humain et des infrastructures.

Les deux rencontres, à Casablanca et à Fès, se sont conclues par des échanges ouverts favorisant le dialogue direct, l'émergence de synergies concrètes et la co-construction de projets à forte valeur ajoutée. Elles confirment le positionnement de la FENELEC en tant qu'acteur fédérateur de l'écosystème industriel national, plaçant l'export au cœur de sa stratégie de développement et de compétitivité.



Les deux Actions sont financées par le fonds d'appui aux associations professionnelles.

## Réunion du Bureau de l'AFEM/FENELEC

Efficacité énergétique, intelligence artificielle et export au cœur des priorités

Le Bureau de l'Association des Fabricants AFEM/FENELEC a tenu sa réunion mensuelle le **mercredi 21 janvier 2026**, au siège de la FENELEC, sous la présidence de **M. Seddiq Hassani**, afin d'examiner plusieurs dossiers d'intérêt stratégique pour les industriels du secteur électrique.

Les échanges ont notamment porté sur le projet **PEEM**, dédié à l'appui à l'efficacité énergétique, qui suscite un intérêt croissant de la part des entreprises industrielles.

La réunion a également permis de faire le point sur l'organisation d'un atelier consacré à l'**Intelligence Artificielle**, en partenariat avec l'**Université Internationale de Rabat**. Celle-ci a donné son accord de principe pour accueillir cet atelier dans ses locaux à Rabat, avec, en complément, une visite de ses laboratoires.

Par ailleurs, les membres du Bureau ont évoqué l'organisation d'un webinar avec l'**Office des changes** portant sur la réglementation des changes applicable à l'export. Cet échange viserait notamment à présenter les mécanismes susceptibles de faciliter les opérations d'exportation et d'encourager davantage les entreprises à se positionner sur les marchés extérieurs.

Les relations avec le **LPEE** ont également été examinées, suite à la réponse transmise par le Directeur du **CEEE/LPEE**, qui a exprimé la pleine disposition du laboratoire à collaborer avec la FENELEC. Il a ainsi été convenu d'arrêter la composition du groupe de travail côté FENELEC et de programmer une réunion afin d'opérationnaliser les travaux engagés.

Enfin, les membres ont souligné la nécessité d'obtenir auprès de l'**IMANOR** des précisions complémentaires relatives au Label « **Made in Morocco** », notamment en ce qui concerne son coût et sa durée de validité. D'autres sujets ont également été abordés, portant sur l'appui aux **TPME**, les délais de paiement, la nouvelle réglementation sur les chèques, le travail en groupement à l'export vers les pays africains, ainsi que la valorisation et la traçabilité des déchets.

## La Commission Fiscalité & Juridique de la FENELEC anticipe les prochaines échéances.

Dans le cadre de leur réunion mensuelle, les membres de La Commission Fiscalité & Juridique se sont donné rendez-vous le mardi 20 janvier 2026 au siège de la société COSELEC, à leur tête M. Ahmed Squalli.

Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique de travail continu menée par la Commission afin d'anticiper les évolutions réglementaires et fiscales impactant les entreprises du secteur.

Cette séance de travail a permis de faire un point d'étape approfondi sur l'état d'avancement du plan d'actions de la Commission, avec un accent particulier mis sur la préparation du prochain événement majeur prévu dans la matinée du jeudi 2 avril 2026. Cet événement sera consacré à deux thématiques stratégiques et d'actualité pour les entreprises : la facturation électronique et la fiscalité locale, des sujets au cœur des préoccupations des opérateurs économiques dans un contexte de modernisation et de réforme des dispositifs fiscaux.



Les échanges ont également porté sur plusieurs dossiers structurants à fort impact pour la profession. À ce titre, les membres de la Commission ont examiné les évolutions en cours relatives à la réforme du **Code du travail** et du **système des retraites**, la problématique sensible de la **succession au sein des entreprises familiales**, ainsi que la préparation des **propositions de la profession dans le cadre de la Loi de Finances 2027**. Ces travaux visent à formuler des recommandations concrètes et concertées, reflétant les attentes et les intérêts des acteurs du secteur.

À l'issue de la réunion, la Commission a tenu à exprimer ses sincères remerciements à la société COSELEC pour son accueil chaleureux, son hospitalité reconnue et son engagement constant aux côtés de la Fédération. Il convient de souligner, à cet égard, que COSELEC sera également **Sponsor officiel de l'événement du 2 avril 2026**, confirmant ainsi son implication active dans les actions portées par la FENELEC.

## Rencontre entre la FENELEC et l'Italian Trade Agency : des perspectives prometteuses pour 2026

Vendredi 30 Janvier 2026, à Casablanca. Dans le cadre de la dynamique de coopération engagée depuis plusieurs années, M. Khalil El Guermai, Directeur Général de la FENELEC, a tenu une rencontre avec M. Luigi D'Aprèa le nouveau Directeur de l'Italian Trade Agency ITA, arrivé au Maroc en Octobre 2025. Cette réunion a été consacrée à l'échange autour des actions conjointes à déployer en 2026, une année qui s'annonce particulièrement prometteuse en matière de partenariats économiques et sectoriels.

Parmi les actions phares évoquées figure la participation d'une délégation d'hommes d'affaires, membres de la FENELEC, au Salon Mostra Convegno Expocomfort, qui se tiendra à Milan du 24 au 27 mars 2026. Cette initiative vise à renforcer la présence des entreprises marocaines sur le marché italien et à favoriser les opportunités de coopération dans les secteurs de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de la feuille de route à l'export de la FENELEC 2025-2027, élaborée en concertation avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce et l'AMDIE, et visant à accompagner les entreprises membres dans leur développement à l'international.



M. D'Aprèa pour sa part a informé que l'Italie compte être présente en force à la prochaine édition du Salon elec expo du 25 au 28 novembre 2026 à Casablanca et à ce titre, il est question que l'Italie soit le pays à l'honneur de cette édition, traduisant une volonté commune de renforcer les échanges bilatéraux et de consolider un partenariat durable entre les acteurs marocains et italiens.

## Participation de la FENELEC à la réunion du Comité d'audit de l'IMANOR

La FENELEC a pris part à la réunion du Comité d'audit de l'IMANOR, tenue le 5 janvier 2026 au siège de l'Institut, dans le cadre de la deuxième session du Comité au titre de l'année 2025.

Cette session a porté sur plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment le suivi de la mise en œuvre des résolutions du Conseil d'administration et des recommandations du Comité d'audit, l'examen de la situation du recouvrement des créances, ainsi que l'état d'avancement des projets relatifs au système d'information de l'IMANOR. Les échanges ont également concerné les nouvelles missions confiées à l'Institut, en particulier en matière de vérification des bilans carbone, ainsi que le programme de labellisation « Made in Morocco ».

La participation de la FENELEC à cette réunion s'inscrit dans le cadre de sa représentation au sein des instances de gouvernance de l'IMANOR. La Fédération tient également à saluer le travail structurant mené par les membres du Comité d'audit, sous la présidence de **Rachid SARRAKH**, Directeur de la Protection du Consommateur, de la Surveillance du Marché et de la Qualité.

## Dossier des chauffe-eaux solaires : réunions de concertation et préparation des prochaines étapes

Dans le cadre du suivi du dossier relatif au classement tarifaire des chauffe-eaux solaires (CES), l'Amisole/FENELEC, a engagé une série de rencontres visant à accompagner ce dossier dans un esprit de dialogue, de concertation et de partenariat avec les différentes parties prenantes.



À cet effet, une première réunion s'est tenue le lundi 5 janvier 2026 avec M. Rahal, Directeur Général de Commerce, en présence du représentant de l'ADII. Cette rencontre a permis d'échanger sur l'évolution du dossier et de partager les préoccupations des opérateurs du secteur, dans un cadre constructif. À l'issue de cette réunion, il a été décidé de dresser un état de l'impact de la décision de reclassement sur les entreprises concernées, en vue de disposer d'éléments objectifs et consolidés pour la préparation d'une réunion d'arbitrage avec Monsieur le Directeur Général de l'ADII.



Dans la continuité de cette démarche, une réunion de travail s'est tenue le jeudi 15 janvier 2026 au siège de la FENELEC, réunissant les membres de l'Amisole/FENELEC concernés par ce dossier. Cette rencontre avait pour objectif d'harmoniser la position de la profession, de structurer les arguments techniques et réglementaires, et de préparer de manière méthodique les échanges à venir avec les instances concernées.

## Dispositif de formation ferroviaire : la FENELEC participe aux travaux du COTECH

La FENELEC a pris part à la réunion du Comité Technique COTECH tenue le 22 janvier 2026, consacrée à l'étude de mise en place d'un dispositif de formation pour le secteur ferroviaire, dans le cadre des travaux menés par le Cluster Ferroviaire (MTI). La Fédération y a été représentée par M. Khalil SEMMAOUI, Past Président de l'Amisole/FENELEC.

Les échanges ont porté principalement sur la présentation de l'étude sectorielle réalisée, les observations des parties prenantes ainsi que l'examen des scénarios envisagés pour la mise en place de dispositifs de formation à court et à long terme. Les discussions ont notamment souligné la nécessité de rationaliser le périmètre des métiers identifiés et de procéder à leur validation par les professionnels du secteur, étape jugée déterminante pour la poursuite du projet.

La réunion a également permis d'aborder les prochaines étapes du processus, incluant l'ajustement du calendrier de travail et la poursuite des concertations en vue des arbitrages à venir.

## Lancement du label ThermoPro

Dans le cadre de la mise en œuvre du label ThermoPro, l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique AMEE organise, le mardi 3 février 2026 à Casablanca, un atelier de lancement dédié à la filière du solaire thermique. Ce rendez-vous s'inscrit dans une dynamique nationale visant à améliorer la qualité des installations, renforcer la confiance du marché et soutenir la compétitivité des acteurs du secteur.

Conçu comme un espace d'échange et de concertation, cet atelier a pour ambition de sensibiliser les professionnels aux enjeux du label ThermoPro, véritable référentiel de qualité et de performance, et de présenter les mécanismes mis en place pour accompagner son déploiement à l'échelle nationale. Il vise également à dresser un état des lieux de la filière du solaire thermique au Maroc, en mettant en lumière ses perspectives de développement, ses défis techniques et industriels, ainsi que les opportunités qu'offre la montée en gamme des installations.

La rencontre réunira plusieurs institutions et organisations clés du secteur, notamment le MTEED, l'AMEE, l'AMISOLE/FENELEC, le Cluster ENR, ainsi que des experts internationaux. Le programme prévoit des interventions axées sur la labellisation comme levier de performance, le renforcement des compétences et des capacités industrielles, ainsi que le partage d'expériences internationales et de bonnes pratiques.

Au-delà des présentations techniques, l'atelier se veut un cadre de dialogue ouvert entre les différents acteurs publics et privés, favorisant une approche concertée pour la structuration durable de la filière. Les échanges et discussions programmés permettront d'identifier des pistes concrètes d'amélioration et de valoriser les initiatives innovantes au service du solaire thermique.

L'invitation à participer à cet atelier est adressée aux membres de la FENELEC. Les membres intéressés sont invités à confirmer leur participation via le lien suivant : <https://tinyurl.com/Atelier-Thermopro>



## Lancement du programme Solar Rooftop 500

Le programme Solar Rooftop 500 (SR500) sera officiellement lancé le mercredi 4 février 2026 à Casablanca. Cette initiative structurante vise à faciliter l'accès des entreprises marocaines aux revenus carbone générés par des projets de solaire photovoltaïque en toiture, tout en contribuant aux objectifs nationaux de décarbonation.

Autorisé dans le cadre de l'Article 6.2 de l'Accord de Paris, à la suite de l'accord climatique bilatéral conclu entre le Maroc et la Suisse lors de la COP27, le programme SR500 ambitionne le déploiement de 500 MWc de capacités photovoltaïques en toiture à l'horizon 2030, principalement dans les secteurs industriel et tertiaire. Il s'appuie sur un dispositif mutualisé permettant de lever les barrières économiques et opérationnelles freinant le développement de l'autoproduction solaire.

Le programme repose sur un dispositif mutualisé intégrant des équipements et installateurs référencés, ainsi que des exigences communes en matière de mesure, reporting et vérification des réductions d'émissions. Cette approche permet aux entreprises participantes de bénéficier de revenus carbone, rendant éligibles des projets qui, pris individuellement, n'auraient pas accès à ce type de financement.

Organisé conjointement par Africa Climate Solutions (ACS) avec le soutien du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, l'événement réunira acteurs publics, privés et financiers autour des enjeux de la finance climatique, des leviers de décarbonation des entreprises et des modalités d'intégration du programme SR500.

L'invitation à participer à cet atelier est adressée aux membres de la FENELEC. Les membres intéressés sont invités à confirmer leur participation via le lien suivant : <https://urlz.fr/v2om>



## Recueil des circulaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2025 émises par l'ADII

La FENELEC a communiqué à ses adhérents, le recueil des circulaires émises par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects au titre du 4ème trimestre 2025 qui compte 26 circulaires se rapportant aux thématiques ci-après :

- Comptabilité : 01
- Contrôle du commerce extérieur : 01
- Coopération internationale : 04
- Droits et taxes : 14
- Impôts indirects : 01
- Investissements et régimes particuliers : 02
- Loi de finances : 01
- Organisation des structures : 01
- Régimes économiques en douane : 01

La circulaire est disponible sur le lien <https://urlz.fr/v2oz> ou scannez le code Qr



## Activités de normalisation nationale et internationale



### Normalisation au niveau national

#### • Enquête publique IMANOR – Ergonomie :

Conformément aux décisions prises par les membres de la Commission de Normalisation de l'Ergonomie (CN 106) lors de la réunion tenue le 23 décembre 2025, l'IMANOR a mis à l'enquête publique 37 projets de normes marocaines pour une durée d'un mois.

La notice de l'enquête publique ainsi que le formulaire de commentaires sont disponibles sur le site de l'IMANOR à l'adresse suivante :

[https://www.imanor.gov.ma/enquete-publique-01-2026/](https://www.imanor.gov.ma/enquete-publique-01-2026)

ou le scan du Code Qr



Les commentaires doivent être transmis à l'IMANOR au plus tard le 02 février 2026.

#### • Travaux de la CN 34 relatifs aux normes des fils, câbles et accessoires

La Commission Nationale de Normalisation des fils, câbles et accessoires (CN 34 – IMANOR) s'est réunie le vendredi 30 janvier 2026 à 10h00, au siège de l'IMANOR à Rabat.

Cette réunion a été consacrée à l'examen de 19 projets de normes marocaines (PNM) et de 3 projets de rapports techniques (PRT), portant notamment sur :

- les lignes d'énergie ;
- les câbles moyenne tension (MT) ;
- les isolateurs pour lignes aériennes ;
- les câbles à fibres optiques pour usage intérieur.

À l'issue des travaux, 18 projets de normes marocaines ont été adoptés par la Commission pour une durée d'un mois.

En revanche, le PNM 06.9.305 – Câbles à fibres optiques – Spécification particulière – Câble optique de branchement à usage intérieur a été lancé en enquête publique pour une durée de deux mois.

La liste des PNM et PRT concernées est disponible sur le lien suivant

<https://urlz.fr/v2xE> ou scannez le code QR



#### • La Commission de Normalisation des Énergies Renouvelables (CN 38)

La commission s'est réunie le vendredi 23 janvier 2026 à 10h00, à distance consacrée au dépouillement des commentaires reçus dans le cadre de l'enquête publique EP 105-2025, notamment le commentaire n°3 émis par OCP Green Energy relatif au projet de norme PNM EN 16325 : Garanties d'origine liées à l'énergie, couvrant l'électricité, les hydrocarbures gazeux, l'hydrogène, le chauffage et le refroidissement (IC 14.5.216).

#### • Les normes marocaines au service de l'efficacité énergétique

Organisé par l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) dans le cadre de la série « Norme du Mois », le webinaire tenu le 28 janvier 2026 a mis en lumière le rôle stratégique des normes marocaines comme leviers de performance énergétique.

Cette rencontre a permis de présenter les apports des normes marocaines en matière de management de l'énergie, d'étiquetage énergétique et d'audits énergétiques, ainsi que leur articulation avec la réglementation MEPS. Les échanges ont souligné l'importance de la mise en conformité normative pour accompagner les opérateurs économiques, orienter les choix des consommateurs et contribuer aux objectifs nationaux de transition énergétique et de développement durable.

### Normalisation à l'internationale

#### • Notification de vote ISO/FDIS 50100 (FV 06/26) - management de l'énergie et décarbonation :

Dans le cadre du processus de normalisation internationale, le comité ISO/TC 301, chargé de la normalisation dans le domaine du management de l'énergie et des économies d'énergie, a élaboré le projet de norme ISO/FDIS 50100 – Systèmes de management de l'énergie et économies d'énergie — Décarbonation — Exigences et recommandations pour la mise en œuvre.

Ce projet de norme internationale a été soumis à une **enquête publique** par le comité ISO/TC 301, dans le cadre du processus de consultation préalable à sa publication définitive.

L'IMANOR, qui représente le Maroc auprès de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) et qui est **membre participant (P)** du comité précité, est habilité à formuler des commentaires sur les projets de normes élaborés par ce comité et tenu d'exprimer la **position nationale du Maroc** avant leur adoption finale.

À cet effet, la date du **16 février 2026** a été fixée par l'IMANOR comme **déla limite** pour la réception d'éventuelles observations et contributions relatives à ce projet de norme.

Documents à consulter sur : <https://urlz.fr/v2rL> ou scannez le code QR



## 5 Nouvelles Adhésions

### 3 Dans l'Association des Industries Solaires et Eoliennes Amisole/FENELEC

- La Société **CONSOLAIR** représentée par son **Gérant M. AADJ Karim**
- La Société **INNOV ENERGIE** représentée par son **Gérant M. ECH-CHIKHI Mohammed Amine**
- La Société **GREENTHERM** représentée par son **Gérant M. BENMOUSSA ZAHAR Anass**

### 1 Dans l'Association des Fabricants Afem/FENELEC

- La Société **CICOR MAROC** représentée par son **Directrice Général MME. JEBBARI leila** et adhère **secondairement à Amisole /FENELEC**

### 1 Dans l'Association des Installateurs Aiem/FENELEC

- La Société **WIRELEC** représentée par son **Gérant M. ELKAS Rédouane**